

PÊCHE D4



Brian Tobin, ministre des Pêches et Océans

Escalade dans le conflit du turbot: le Canada arraisonne un chalutier espagnol

Chez nous

Magog-Orford

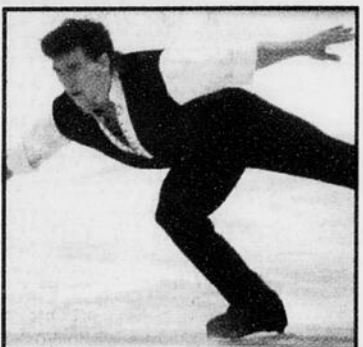
La Corporation touristique s'estime sur la bonne voie

Richmond

Un surplus financier de 150 000 \$ en 94

CAHIER B

LES SPORTS C1



À peine rétabli, Elvis Stojko conserve son titre mondial

Nordiques 1, Hartford 2
Une rare défaite...

AH! LA NEIGE A3



25 centimètres en moins de 24 heures

MÉTÉO A2

(69^e jour de l'année)

Ensoleillé, maximum -4

Lever du soleil: 6h10

Coucher du soleil: 17h45

Demain: nuageux, max. 0

Les indécis restent aussi nombreux

□ En Estrie, les délibérations aux commissions régionales n'ont guère eu d'influence sur l'opinion des électeurs

Michel MORIN

Sherbrooke

SONDAGE EVEREST - LA TRIBUNE

Les commissions régionales sur l'avenir du Québec mises sur pied par le gouvernement péquiste pour créer un momentum favorable à la souveraineté n'ont pas donné les résultats escomptés. En Estrie, il restait autant d'indécis après les travaux de la Commission de l'Estrie qu'avant qu'elle n'entreprenne ses délibérations.

C'est ce qu'indique un sondage du Groupe Everest mené pour le compte du quotidien La Tribune entre le 28 février et le 6 mars, auprès de 600 répondants de l'Estrie.

De façon générale, les résultats aux différentes questions adressées aux Estriens montrent que les deux principaux clans, du Oui et du Non, n'ont pas gagné ou perdu d'adeptes. En ce sens, la Commission régionale de l'Estrie sur l'avenir du Québec n'aura pas eu d'effets au sein des individus dits mous ou indécis.

Ainsi, à la question directe «Êtes-vous en faveur de la souveraineté du Québec?», 38,1 % des répondants ont manifesté une réponse positive, cependant que 36,9 % des gens interrogés répondaient Non.

La CSD veut contester le congédiement hâtif des travailleuses de St-Ludger

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Renversé par les déclarations du propriétaire de l'entreprise de textile CSM Boisvert, de St-Ludger, M. Charles Boisvert, qui dit avoir congédié six employées parce que certaines parlaient de syndicalisation, le coordonnateur régional de la CSD Denis Vigneault a annoncé hier qu'il allait rencontrer trois d'entre elles aujourd'hui pour les défendre jusque devant le commissaire du travail du Québec.

M. Vigneault a en effet réussi à entrer en communication avec trois des Sherbrookoises congédiées lundi lors de leur première journée de travail à St-Ludger.

«Il ne faut pas laisser les gens sous l'impression qu'un employeur peut exercer des représailles contre eux s'ils parlent de syndicalisation, lance M. Vigneault. Il faut qu'ils sachent qu'il y a des recours efficaces pour les défendre.»

Les six Sherbrookoises congédiées par CSM Boisvert, peuvent en effet porter plainte au commissaire du travail, qui, lui, peut ordonner à l'entreprise de les réembaucher et de leur verser tous les salaires et les avantages perdus depuis leur congédiement, selon M. Gilles Léveillé, permanent régional de la FTQ, qui réfère aux articles 15 et 16 du Code du travail. Le Code reconnaît le droit de syndicalisation, interdit le congédiement ou les sanctions contre des employés qui parlent de se syndiquer et qui prévoit comme sanction pour l'employeur le réengagement d'employés ainsi congédiés et le versement de tous leurs avantages depuis ce congédiement.

«C'est incroyable, commente M. Léveillé. La syndicalisation est un droit reconnu et M. Boisvert doit comprendre que les syndicats, eux, respectent la loi. C'est renversant de voir que des employeurs craignent encore que les syndicats mettent leur entreprise à terre.»

M. Jean-René Ré, conseiller au Conseil central de la CSN de Sherbrooke, s'est dit lui aussi renversé par cette histoire.

«Si M. Boisvert a raison et que tout le monde est heureux chez lui, il n'a qu'à laisser s'exprimer ceux qui parlent de syndicalisation puisque les autres employés ne suivront pas.»

En raison de la marge d'erreur établie à 4 %, il est permis d'avancer que les tenants et les opposants à la souveraineté se répartissent équitablement en Estrie. Mais la donnée la plus significative est celle concernant les indécis: ils représentent toujours un pourcentage élevé des intentions de vote, soit 25 %.

Mis en corrélation avec un sondage effectué en janvier, également par le Groupe Everest, ces résultats se recoupent en tous points. En janvier, quelques semaines avant que ne soient lancés les travaux de la Commission de l'Estrie, les sondeurs adressaient cette question: «S'il y avait un référendum aujourd'hui et que la question était: Êtes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec?»,

on obtenait un oui dans une proportion de 35,8 %, contre 38,9 % pour le non. La proportion d'indécis se situait alors à 25,3 %.

En 1995?

En ce qui a trait aux attentes des Estriens en regard de la tenue du référendum sur la souveraineté, près de 53 % des personnes interrogées croient que le gouvernement péquiste devrait absolument tenir cette consultation populaire en 1995.

À l'inverse, 38 % des répondants estiment qu'il ne s'agit pas là d'un

absolu, que le référendum pourrait être retardé. Enfin, 9,3 % des répondants ne savaient pas quoi répondre à la question: «Selon vous, devrait-on absolument tenir le référendum sur la souveraineté du Québec en 1995?»

Quand on adresse cette même question à ceux et celles qui sont clairement identifiés à l'un ou l'autre des deux camps, les réponses sont les suivantes: 63,2 % des souverainistes soutiennent que le gouvernement Parizeau devrait absolument tenir le référendum cette année, cependant que 31,8 % croient qu'il ne s'agit pas là d'une nécessité.

À l'opposé, 50,9 % des opposants à la souveraineté favorisent la tenue d'un référendum en 1995, contre 42 % qui soutiennent qu'il ne s'agit pas là d'une nécessité (peut-être ne veulent-ils tout simplement pas qu'un référendum soit tenu).

Chez les souverainistes, 37,5 % sont indécis sur cette question, contre 42,4 % chez les opposants à la souveraineté.

Autres textes et tableaux (A7)

Référendum: le PQ accorde ses violons

Pierre APRIL

Drummondville (PC)

Le premier ministre Jacques Parizeau a indiqué, hier, que la cohésion dans le discours pré-référendaire sur la question et l'engagement de tenir la consultation en 1995 est maintenant revenue dans la famille péquiste.

Après quelques heures de discussions à huis clos, il semble qu'en effet une forte majorité de députés aient accepté de tenir le même discours que leur chef, de cesser de tirer dans toutes les directions et dans certains cas de proposer d'attendre au-delà de 1995.

«Après la réunion de ce matin, a dit M. Parizeau, je pense que ça y est.»

Dès son arrivée à Drummondville, où se tient le caucus du pré-sessionnel du Parti québécois, le vice-premier ministre Bernard Landry a d'ailleurs expliqué en long et en large que la question de la souveraineté est trop importante et fondamentale pour qu'elle soit reliée à des sondages d'opinions publiques. En deçà de 1995, «il reste suffisamment de temps pour la poser. Et le moment opportun sera en 1995 sans aucun doute dans mon esprit.»

«Il ne faut surtout pas ajuster notre conscience politique à des sondages», a ajouté M. Landry.

Pour lui, le temps n'est pas encore venu de rédiger la question qui sera posée. Il faut plutôt analyser ce qui s'est dit dans les Commissions régionales sur l'avenir du Québec et s'il y a des ajustements à faire, ils seront faits.

Ce qui importe pour M. Landry c'est de bien comprendre que la question n'en est pas une qu'on pose dans un jeu télévisé. «Il s'agit de l'avenir de deux nations, a-t-il dit, et c'est pourquoi il faut prendre toutes les précautions nécessaires et mener toutes les consultations utiles et c'est exactement ce que nous faisons.»

Le leader du gouvernement, Guy Chevrette, a lui aussi tenté de remettre les pendules à l'heure sur la tenue du référendum en 1995. «Là où il y a unanimité, a-t-il déclaré, c'est sur le résultat. Il n'y a personne qui veut perdre ce référendum et c'est sur cela qu'on veut travailler. Il se tiendra comme nos engagements l'ont prédit, soit dans les meilleurs délais.»

Pour bien préparer le référendum, toutefois, il faudra profiter des prochains mois pour démontrer que le gouvernement du PQ peut bien gouverner, estime le député de Borduas Jean-Pierre Charbonneau.

«On a par ailleurs encore du temps en 1995 pour tenir le référendum», a-t-il souligné.

UN S.O.S.



Hélène Lacroix, en compagnie de Blanche-Neige, sa chatte, sourit à la vie malgré la longue attente qu'elle subit, le temps de trouver un donneur pour une transplantation de moelle osseuse.

«L'espoir, c'est la vie»

Atteinte de leucémie, Hélène Lacroix recherche un donneur compatible

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Hélène Lacroix lance un S.O.S. Elle pourrait recevoir actuellement une greffe de la moelle osseuse, mais encore faut-il trouver un donneur compatible et... il est peut-être en train de lire cette nouvelle!

C'est M. Tout-le-Monde, en effet, pourvu qu'il soit en santé, qui peut donner de sa moelle, comme il peut donner de son sang. Il suffit de subir un test d'abord pour savoir s'il est compatible avec le receveur.

Mme Lacroix, une Sherbrookoise de 43 ans qui souffre de leucémie, révèle qu'elle attend depuis six mois déjà pour trouver un donneur. Il y a 600 malades au Canada dans le même cas qu'elle. «Actuellement, je suis en période de rémission et ça presse pour trouver un donneur, car il faut être en période de rémission pour être greffé. On ne sait jamais quand on rechutera.»

«Je garde espoir, affirme-t-elle. Après tout l'espoir, c'est la vie.»

Hélène Lacroix raconte qu'elle a la leucémie depuis deux ans. «Je ne savais pas ce qu'était cette maladie. J'étais fatiguée, je ne pouvais pas travailler, je restais au lit. Puis en février, il y a deux ans, rien n'allait plus. Alors j'ai consulté un médecin qui m'a dit qu'il pouvait s'agir de leucémie.»

Il lui a fallu de nouveaux tests au CHUS pour confirmer le terrible diagnostic. «Quant on arrive devant

pareille situation, on ne le croit pas. On se dit qu'il n'y a rien qu'aux autres que ça arrive. Mon mari et ma fille ont été aussi atterrés que moi en apprenant la nouvelle. C'était quasiment la panique dans la maison.»

C'est alors qu'il a fallu se mettre à la recherche d'un donneur compatible. «Nous avons vérifié dans la famille d'abord. Au niveau des frères et des sœurs, il y a une chance sur quatre de trouver quelqu'un qui a les mêmes gènes. Mais ce ne fut pas le cas. C'est alors que nous nous sommes tournés vers la banque universelle de noms de donneurs. Puis voyant qu'on ne trouvait personne, Mme Céline Larochelle, de la Fondation Second Souffle, a décidé de nous aider en se mettant elle aussi à la recherche de donneurs.»

Mme Lacroix note cependant qu'il en coûte 75 \$ pour faire faire les tests à la suite d'une prise de sang pour voir si le donneur et le receveur sont compatibles. C'est la raison pour laquelle, tout en lançant l'appel à l'aide de Mme Lacroix, la Fondation Second Souffle, organisme sans but lucratif qui a pour but d'augmenter le nombre de donneurs de moelle osseuse au Canada, lance une campagne de financement afin d'amasser les fonds nécessaires au recrutement de nouveaux donneurs. On en trouve 90 000 au Canada, mais un malade a une chance sur 450 000 à 750 000 de trouver un donneur compatible en dehors de sa famille. C'est pourquoi il faut accroître leur nombre et trouver les fonds nécessaires aux analyses sanguines.

Autre texte (A2)

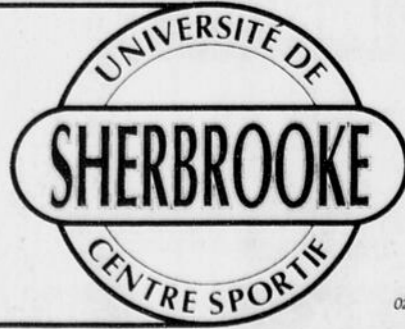


10, 11 et 12 MARS

3^e TOURNOI DE SOCCER INTERIEUR

18 équipes féminines ou masculines de niveau universitaire ou collégial provenant de l'Ontario, des Maritimes, du Québec et des États-Unis.

Entrée gratuite
Renseignements:
(819) 821-7575



À LIRE DEMAIN arts et spectacles



Marjo atterrit... et prend son envol

France D'Amour : d'abord la liberté



EMPLOIS DU JOUR

Tech. aménagement d'intérieur
Code prof: 5243 # 2940264
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, temporaire 26 semaines plein temps débutant le 13 mars
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, DEC en architecture ou en aménagement d'intérieur, expérience en design d'exposition un atout
Fonctions: sous la supervision du designer d'exposition, collabore au design (esquisses, perspectives, maquettes), dresse les plans préliminaires et rédige les instructions de travail pour l'atelier de production.
Agent(e) relations publiques
Code prof: 6121 # 2938665
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, temporaire 14 semaines plein temps débutant le 13 mars

Couturier(ère)
Code prof: 9451 # 2945328
Lieu: Rock Forest
Salaire: 6 \$/heure, saisonnier plein temps, 40 à 45 heures/semaine, durée: mars à juin avec possibilité de poste permanent
Exigences: connaissance sur machine à coudre ordinaire, personne responsable
Fonctions: faire coutures droites avec 1 aiguille sur coussins de chaises de parterre.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

WEEK-END
SEMAINE DU 5 MARS 1995
La Maison Aube-Lumière
No gagnant 0200
LOUISE BIRON
KATEVALE
AUBERGE MOTEL BENEDICT
18255, boul. Lacroix
Ville St-Georges
1 800 463-5057

Correction
NDLR - Contrairement à ce qui a été écrit mardi en page D1, l'humoriste Jean-Michel Ancil ne rodera pas son premier spectacle en solo au Chéribourg à Orford cet été. Nos excuses.

La maison flambe pendant les vacances des proprios en Floride

Pierre SAINT-JACQUES
Saint-Élie-d'Orford

À son retour de vacances de la Floride, un couple trouvera ruines et bois calciné en place et lieu de sa maison, au 73 chemin Rhéaume Sud (route 249), dans les limites de Saint-Élie-d'Orford.

Un violent incendie a rasé la maison mobile, assise sur des fondations, vers midi hier.

M. Danny Lapière et son épouse y habitaient depuis quatre ans. Ils sont les parents de trois enfants en bas âge. Les enfants avaient été placés chez des proches pour permettre au couple de profiter d'un séjour en amoureux dans le Sud.

M. Lapière est un routier qui connaît bien les chemins des États-Unis. Le retour du couple est prévu pour ces jours-ci.

Une voisine, Mme Claudette Marquis, a remarqué de la fumée qui s'échappait de la maison. Elle a aussitôt alerté son voisin, M. André Poirier, en l'invitant à aller voir de plus près ce qui se passait.

«Elle a pris la peine de me dire de ne prendre aucune chance s'il y avait un incendie parce que personne ne se trouvait dans la maison, le couple étant en voyage et les enfants chez des proches. Beaucoup de fumée s'échappait par les côtés de la maison. L'alerte a donc été donnée aussitôt à partir du domicile de Mme Marquis» a raconté M. Poirier.

L'appel a été reçu par l'opéra-

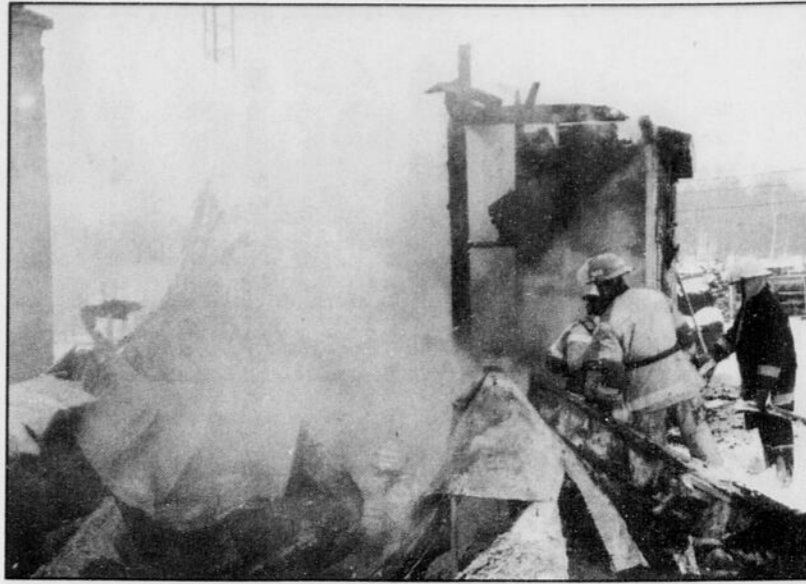


Photo La Tribune, par Pierre Saint-Jacques
Un incendie d'origine accidentelle a rasé une maison, 73 chemin Rhéaume Sud, à Saint-Élie-d'Orford, hier, en milieu de journée.

teur Richard Philippon, du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, à 12 h 05.

Trois équipes de pompiers, sous les ordres du capitaine Daniel Waite et des lieutenants Eddy Dumas, Robert Lavoie et Renaud Marchand, ont mis le cap vers le chemin que l'on a longtemps désigné comme le rang XI.

Quand M. Poirier a jeté un coup d'oeil à la maison, il a aperçu beaucoup de fumée mais pas de feu. «Je n'en reviens pas avec quelle vitesse les flammes se sont par la suite propagées!» dira-t-il.

À l'arrivée des premiers combat-

tants du feu, tout l'arrière de la maison flambait comme un château de cartes.

Voyant que rien ne pourrait freiner la marche du feu, les pompiers ont concentré leurs efforts et leurs réserves d'eau à protéger un garage à l'arrière de la maison.

Ils ont par la suite fait la navette entre le cœur de la municipalité et les lieux de l'incendie pour l'approvisionnement en eau. L'eau a servi à protéger les environs et à calmer l'ardeur du brasier.

Le voisin plus au sud a eu chaud dans les deux sens du mot. Au mo-

ment de la découverte de l'incendie, le vent soufflait en direction de son domicile puis Eole devait finalement se raviser et corriger son tir.

Le lieutenant-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention, s'est rendu sur place.

Foyer de l'incendie

L'état de destruction des lieux rendra extrêmement difficile l'identification d'une cause mais divers éléments et indices permettent de soulever certaines hypothèses.

D'abord le feu a pris naissance au sous-sol selon les premiers témoins et les premiers pompiers arrivés sur les lieux. Au sous-sol, se trouvaient deux systèmes de chauffage, l'un aux granulés de bois qui ne fonctionnait pas au moment de l'incendie et l'autre à l'huile à chauffage à air pulsé qui était en opération.

La maison n'avait pas été visitée depuis 48 heures. Il n'y avait aucune trace d'effraction et aucune trace de pas dans la neige.

L'avenue semble donc s'ouvrir sur une cause de nature accidentelle, peut-être un bris ou une défectuosité du système de chauffage.

M. Richer rencontrera le propriétaire à son retour de vacances pour compléter les informations qu'il a glanées.

Les dommages pourraient se chiffrer à quelque 80 000 \$. Encore là, l'entretien avec le propriétaire permettra une évaluation plus précise.

Les pompiers sont demeurés sur les lieux une bonne partie de l'après-midi.

Céline Larochelle, greffée de la moelle osseuse, encourage le public à agir

«On m'avait donné deux mois à vivre... mais on a trouvé un donneur»

Michel RONDEAU
Sherbrooke

La présidente et fondatrice de la Fondation Second Souffle, Mme Céline Larochelle, a elle-même été greffée de la moelle osseuse il y a six ans et elle est aujourd'hui en parfaite santé.

«On m'avait donné deux mois à vivre, raconte-t-elle. Cependant, j'écrivais un journal personnel, dans lequel j'avais écrit "Non, je vais gué-

rir". Finalement, au bout de dix mois, quand on a trouvé un donneur à Washington, j'étais toujours vivante. Théoriquement, il faut que le donneur soit compatible à 100 pour cent. Dans le langage médical, on dit à six sur six. En fait, il était compatible à cinq sur six et les médecins ne voulaient pas procéder à la greffe, mais j'ai insisté et réclamé la greffe. J'avais la certitude que tout irait bien. Alors on m'a fait signer des papiers prouvant que je consentais à la greffe malgré l'avis des médecins.

J'ai appelé cette signature mon deuxième bail sur la vie. Et me voici aujourd'hui tout à fait en forme.»

Mme Larochelle dit que c'est son expérience qui l'a amenée à créer la Fondation Second Souffle pour aider les autres malades comme elle.

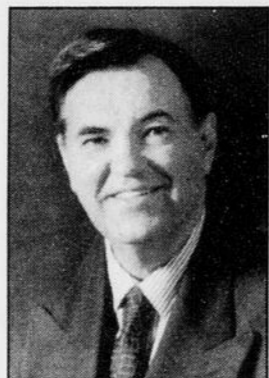
Ceux et celles qui voudraient se renseigner sur la Fondation ou sur la façon de procéder pour être donneur peuvent assister à une soirée

d'information le 17 mars, 19h30, au motel La Réserve, de Sherbrooke.

Quant à la campagne de financement lancée pour payer les tests des donneurs, elle vise un objectif de 25 000 \$. Pour y contribuer, on peut envoyer un chèque à Fondation Second Souffle, RE: Opération survie-Hélène Lacroix, C.P. 637, Station Victoria, Montréal, H3Z 2Y7.

Dîner-conférence

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise reçoit :



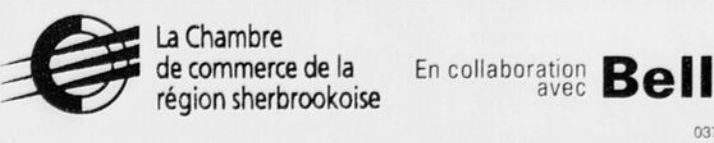
L'honorable **André Ouellet**
ministre des Affaires étrangères

SUJET :
Lancement officiel du projet d'échanges commerciaux de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, en Équateur.

Le vendredi 17 mars 1995, midi
Hôtel Delta Sherbrooke

Coût de participation : 33 \$ (membres)
38 \$ (non-membres)
(taxes et service compris)

Vous avez jusqu'au mercredi 15 mars pour vous inscrire en communiquant avec la Chambre de commerce de la région sherbrookoise au 822-6151.



2^{ème} Salon de Chasse, Pêche et Camping
17 au 19 mars 1995
Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke
voisin de la Salle Maurice O'Bready
vendredi: 16h à 22h,
samedi: 10h à 22h,
dimanche: 10h à 18h

Admission: 6.\$ STATIONNEMENT GRATUIT!
Enfants 12 et moins GRATUIT!

PARTICIPEZ ET COURREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DE NOS 5 VOYAGES DE PÊCHE.
GAGNEZ UN VOYAGE DE PÊCHE.
REMPLISSEZ CE COUPON ET DÉPOSEZ LE À L'ENTRÉE DU SALON CHASSE ET PÊCHE DU 17 AU 19 MARS 95 AU COMPLEXE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. EN TOUT, 5 VOYAGES SERONT TIRÉS AU SORT PARMI LES COUPONS REÇUS

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél: _____
Règlements disponibles au Salon Chasse et Pêche
LaTribune TELE 7

LA QUOTIDIENNE 329-9926

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)
Livraison à domicile:
- Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camionnet: 53,43
Coût à l'abonnement: 22
Coût à l'abonnement: 53,65
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

RÉSULTATS
Loto-Québec
GAGNANTS LOTS
Tirage du 95-03-08
6/6 1 5 545 791,60 \$
5/6+ 7 119 528,90 \$
5/6 452 1 480,90 \$
4/6 20 314 63,10 \$
3/6 369 353 10,00 \$
9 13 24 28 30 44
Ventes totales: 20 603 441,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-11

Extra Tirage du 95-03-08
NUMEROS LOTS
682301 100 000 \$
82301 1 000 \$
2301 250 \$
301 50 \$
01 10 \$
1 2 \$
Banco Tirage du 95-03-09
2 8 18 19 20
25 35 38 43 44
48 50 51 53 54
58 62 65 66 70
Prochain tirage: 95-03-10

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Samedi	Dimanche	Lundi
ENSOLEILLÉ	CIEL DÉGAGÉ	NUAGEUX	CIEL VARIABLE	PLUIE ET NEIGE
max -4	min -19	max 0	-7/5	-3/8

Dans le Sud

Aujourd'hui

Min.	Max.	Miami Beach	20	28
Acapulco	23	33	Myrtle Beach	3
Barbade	26	29	Nassau	21
Bermudes	20	23	Orlando	11
Daytona Bch	9	23	Palm Sprgs	12
La Havane	21	29	San Juan	23
Honolulu	23	28	Tampa	9
Los Angeles	13	20	Trinidad	28
Mexico	3	20	W. Palm B.	19

INDEX

Arts:	C-5	Économie:	D-1
Bandes dessinées:	B-3	Éditorial:	A-6
Chez nous:	B-1	Horoscope:	B-3
Décès:	D-6	Petites annonces:	C-7, D-3
De tout pour tous:	B-3	Sports:	C-1

Actualité en bref

Identité établie

Sherbrooke (psj) - Grâce à un proche, la Police municipale de Sherbrooke a pu établir formellement l'identité de la malheureuse qui a mis fin à ses jours, mercredi, en se lançant dans la rivière Magog, près du pont Cabana, à Sherbrooke.

La femme avait déjà été traitée dans le passé pour ce mal de l'âme dont la solution, pour certains, se trouve dans la mort volontaire.

Un citoyen qui n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour sauver la dame de même que les techniciens-ambulanciers et les pompiers ont tout tenté pour la maintenir en vie mais ce fut en vain.

L'identification a été effectuée dans la soirée de mercredi.

Sa monture lui échappe en pleine tourmente

Sherbrooke - Comme si la neige ne suffisait pas, un étudiant qui venait de quitter le centre sportif Université, sur le campus de l'Université de Sherbrooke, en soirée de mercredi, a constaté la disparition de sa monture.

On lui avait chipé sa Volks Golf 1992, deux portes, de couleur noir, entre 8 h 45 et 21 h 30.

Dans le véhicule, se trouvaient également des bouquins d'études, 15 disques au laser, des vêtements de sport et une raquette de squash. Le montant total du vol se chiffre à près de 16 000 \$.

Reed et

Vanasse inculpés

Sherbrooke (JL) - Sylvain Reed et Jocelyn Vanasse, âgé de 28 ans, ont été inculpés de la tentative de meurtre contre M. Daniel Pépin lors d'une altercation marquée d'un coup de feu et survenue dans le stationnement à étages de la rue Dépot en matinée de mardi.

Ils ont comparu hier devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La procureure Francine Gilbert s'est opposée à la remise en liberté provisoire des accusés défendus par Me Michel Dussault et Me Jean-Marc Bénard.

Reed portait des ecchymoses au front et à l'oeil gauche lors de sa comparution.

En plus de tentative de meurtre, Vanasse doit répondre de braquage d'une arme à feu, utilisation d'une arme et de menaces de mort à l'égard de M. Pépin.

Des accusations de voies de fait, d'utilisation d'un pistolet non enregistré et avec le numéro de série effacé ont été portées contre Reed.

Les prévenus avaient été interpellés vers 03 h 30 sur la rue des Grandes-Fourches peu après cet incident.

Selon une source policière, l'affaire a débuté dans un bar de la rue Wellington Sud où deux individus ont interpellé trois clients qui ont décidé de partir vers un restaurant.

Elle s'est ensuite transportée dans le stationnement où un suspect a refilé une arme à l'autre qui devait tirer un coup de feu.

M. Pépin a sauté sur l'agresseur pour le désarmer, l'arme est tombée, l'autre l'a reprise et les trois hommes sont partis vers un poste de taxi.

729 jours

Sherbrooke (JL) - Sylvain Desrochers, âgé de 18 ans, a éclopé d'une peine de deux ans moins un jour de détention pour son implication avec Paul Hampton Jr dans trois vols qualifiés commis la soirée du 19 décembre dans des commerces de Sawyerville, Stoke et Saint-Élie d'Orford.

La condamnation de Hampton, 20 ans, pour ces délits et un vol qualifié de 4 500 \$ à la Caisse populaire de Scotstown le 28 décembre, a été reportée.

Les prévenus avaient admis leur culpabilité hier devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La peine imposée à Desrochers fait suite à une recommandation conjointe du défenseur Patrick Fréchette et de la procureure Francine Gilbert.

Le défenseur Jean-Marc Bénard a mis fin à l'enquête de Hampton à la suite du témoignage d'un policier ayant relevé cinq empreintes de son client sur une note laissée à la caisse et mentionnant «ceci est un hold up, donne moi ta caisse, si tu cries, je te tire».

On se rappellera que la tentative de vol à 19 h 30 au marché Bonichois à Sawyerville avait tourné court après que la caissière se soit enfuie à l'arrière de l'établissement en entendant prononcer le mot hold up.

A 21 h, la préposée de la buche-rie Lecomte et Roy à Stoke avait remis 117 \$ à un suspect.

Enfin, le commis de l'accommodation Domont à Saint-Élie d'Orford avait été délesté de 70 \$ à 21 h 50.

Assigné comme témoin à l'enquête de Hampton, Desrochers a admis avoir accompagné ce dernier en voiture à ces trois établissements.

Patinoire fermée à Ascot

Ascot - En raison du réchauffement de la température des derniers jours et de la chute de neige d'hier, la coordonnatrice aux communications de la municipalité d'Ascot, Johanne Larkin, signale que la patinoire du parc Belvédère est désormais fermée pour la saison. Elle espère que les citoyens ont pu profiter pleinement de la saison et leur lance l'invitation à ressortir leurs patins l'an prochain.

Le projet de dédoublement des voies sur l'autoroute 55 entre Bromptonville et Windsor est sur le point de se concrétiser

«Plus que quelques ficelles» — Boucher

Gérald PRINCE

Drummondville

Le dédoublement des voies sur l'autoroute 55 entre Bromptonville et Windsor est sur le point d'être annoncée d'ici quelques semaines, quelques mois tout au plus.

«Il ne reste plus que quelques ficelles à attacher», confie le délégué régional de l'Estrie, le député de Johnson, Claude Boucher, rencontré hier lors du caucus du Parti québécois à Drummondville.

Ce projet d'élargissement, à l'étude depuis plusieurs années, permettra de doubler les voies sur une douzaine de kilomètres de longueur, au coût de 9 millions \$, prolongeant du fait même les voies doubles qui se terminent présentement à Bromptonville.

Le ministre des Transports, Jacques Léonard, rencontré à la même occasion, se fait plus limité dans ses commentaires: il précise que, à la fin du mois de mars, tous les projets de transport au Québec devraient être annoncés. Il ne peut rien dévoiler pour ce qui concerne la 55.

Pont Jacques-Cartier

Quant aux travaux de rénovation de 1,9 million \$ qui doivent se faire cet été au pont Jacques-Cartier de Sherbrooke, tant M. Léonard que M. Boucher, tous deux souhaitent que les travaux aient lieu de façon

que rien ne nuise aux Jeux du Québec. «Nous souhaitons qu'ils soient devancés, quitte à ce qu'ils soient suspendus pendant la durée des jeux», mentionne M. Boucher, qui ne croit pas que ce soit avantageux de reporter les travaux à plus tard, car il y a un risque de perdre les subventions qui y sont attachées.

Aéroport de Sherbrooke

Si le ministre Léonard reste vague sur l'avenir de l'aéroport de Sherbrooke, en disant que chaque infrastructure de ce genre est perçue comme «un cas d'espèce», le député Boucher se fait plus précis: «La région est prête, ainsi que le gouvernement du Québec, à s'impliquer dans le fonctionnement de l'aéroport, en autant que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités», déclare M. Boucher, en précisant qu'il faut absolument que le gouvernement canadien injecte au moins 800 000 \$ pour pallier à la vétusté des équipements. Ce n'est qu'à cette condition que le milieu sherbrookoïse pourra prendre en charge l'aéroport. D'ailleurs, Québec a déjà participé à des investissements de 200 000 \$ dans le champ de sa compétence pour faciliter le maintien de l'aéroport, mais, à moins d'un Oui au référendum, il n'a pas l'intention de pallier aux carences du fédéral. «Ce que veulent les autorités fédérales, ajoute M. Léonard, c'est de tirer tous les bénéfices de telles installations sans déboursier eux-mêmes», en mentionnant que le Québec ne

répugne pas, au contraire, à prêter assistance aux régions et aux villes qui veulent prendre en mains ces

installations fédérales, mais qu'il ne peut pas suppléer aux retraits financiers du gouvernement fédéral, sans

avoir les revenus et les responsabilités qui y sont attachés.



Le pont Jacques-Cartier à l'étude

Téléphoto par Claude Croiset

Les ingénieurs du ministère des Transports et de la Ville de Sherbrooke ont tenu une première rencontre hier afin de retenir un échancier des travaux qui pourraient limiter les inconvénients pour la tenue de la 31e finale des Jeux du Québec en août prochain. Le ministère des Transports doit consacrer une somme de 1,4 million \$ en 95 pour refaire le tablier de béton, dont l'état s'est détérioré à tel point que l'ouvrage est jugé dangereux. Les ingénieurs du ministère Jacques Giguère, Gilles Giason (debout), Georges Mercier et Richard Charpentier ont tenu une réunion avec les représentants de la Ville, Marcel Blais et Claude Cinq-Mars.

Saint-Vincent-de-Paul ou l'Hôtel-Dieu, lequel sera sacrifié?

«Je n'ai aucun parti pris» — Normand Simoneau

Sherbrooke (FG)

L'analyse visant à déterminer lequel des deux sites hospitaliers du quartier Est de Sherbrooke sera maintenu devrait permettre d'en arriver assez facilement à une conclusion «claire et déterminante».

«J'ai l'impression qu'en fonction des critères rationnels et objectifs d'évaluation qu'on a mis en place, on ne devrait pas avoir de difficulté à retenir le site qui se prête le mieux au maintien des activités de soins de courte durée. Je ne pense pas que la ligne soit à ce point ténue qu'on ait à vivre des déchirements à n'en plus finir», a émis hier le directeur général du CHUS, Normand Simoneau, responsable du comité de travail formé pour disposer de la question.

Cependant, à l'issue de la première ren-

contre que le groupe tenait cette semaine, il est bien sûr trop tôt pour identifier quel établissement entre Saint-Vincent-de-Paul et l'Hôtel-Dieu sera maintenu. «On débute à peine. Il y a une foule d'éléments à comparer d'un site à l'autre. Le dépôt du rapport préliminaire n'ira pas avant un certain temps. Mais par rapport à l'échéancier initial (de l'automne dernier) qui prévoyait le rapport pour octobre 1995, on veut devancer cela. Je serais bien heureux qu'on puisse avoir cela pour l'été», a aussi dit M. Simoneau.

Car selon lui, en raison des compressions à rencontrer, il y a urgence à identifier et à exclure du réseau hospitalier un site qui n'a plus sa place. «Le maintien d'un site représente environ 10 millions \$ par année en terme de dépenses fixes (entretien, chauffage et ainsi de suite) et de duplication de services. En retranchant le site, ce sont au moins 10 millions \$ qu'on n'aura pas à couper dans les

soins aux patients», a convenu le directeur général du CHUS.

Des critères objectifs

Quant aux critères qui serviront les fins de l'analyse venant de débiter, il y est question notamment de vétusté des lieux, de l'accessibilité, de l'organisation des services, de la disponibilité en enseignement, de coûts de fonctionnement, des capacités de développement futur et de potentiel de reconversion. «Ce sont des critères strictement objectifs, qui n'ont absolument rien à voir avec le sentiment d'appartenance ou les affinités», a noté Normand Simoneau. Il a rajouté qu'au groupe de travail, qui comprend notamment des gens oeuvrant au sein des hôpitaux de soins de courte durée, il est possible d'y retrouver ultérieurement des professionnels externes pour valider le processus.

Pour sa part, Normand Simoneau se dit «totalement neutre» face à l'un ou l'autre des deux emplacements. «Si j'avais moindrement senti que je puisse avoir un parti pris pour un site plutôt qu'un autre, je n'aurais jamais accepté de diriger un tel comité. Et j'entends bien que devant la population, nos travaux soient menés avec toute la transparence possible», a-t-il aussi déclaré.

Enfin, Normand Simoneau ne se fait pas d'illusion sur le fait que d'ici le dépôt du rapport, bien des rumeurs vont courir tentant de justifier la fermeture d'un établissement plutôt qu'un autre et son affectation à une foule d'autres fins. «Des ballons comme on en a eu cette semaine (Télé 7 a fait référence à la fermeture de l'Hôtel-Dieu qui accueilleraient les bénéficiaires de Youville et de la Résidence de l'Estrie), on n'a pas fini d'en voir. Mais tant que notre rapport ne sera pas complété, ce ne seront que des ballons», a-t-il complété.



Comme beaucoup d'Estriens, Laurent Laventure et Alexandra Paré ont retrouvé leur véhicule enseveli sous une couche de 25 centimètres de neige hier matin. Pourtant, la veille à la même heure on croyait le printemps arrivé. Sûr, mois de mars...

Une chute de neige au long souffle

Sherbrooke (psj)

Les Estriens auront attendu jusqu'aux 8 et 9 mars pour connaître la précipitation de neige la plus importante de la présente saison... la plus importante, précisons-le, en moins de 24 heures: 25 centimètres, plus ou moins quelques flocons.

Il y a bien eu cette accumulation totalisant 30,2 centimètres, les 4 et 5 février, mais on doit la considérer, dans le jargon météorologique, comme une chute étalée sur deux jours.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre, hier, de M. Claude Charpentier, du bureau d'Environnement Canada, à Sherbrooke.

Sans causer d'incident majeur, cette neige pesante, abondante, aura provoqué quelques dizaines d'accidents et bon nombre de sorties de route.

Les gens ont cru un moment, avec le matin printanier du 8 mars, ses percées de

soleil et son maximum de 10 degrés, que le 21 mars avait été devancé de 13 jours.

À partir de 19 heures le même jour, ces mêmes optimistes ont compris tous les maléfices du nombre treize. La neige a débuté à cette heure-là et elle ne s'est jamais essouffée, ou à peine, pour les 24 heures qui ont suivi.

Il n'est pas aisé de venir à bout d'une chute de neige au souffle long.

Les spécialistes des voiries ont donc concentré efforts et machineries sur les routes principales si bien que les avenues secondaires en ont profité pour se munir d'une carapace épaisse, glacée, traîtresse.

Bon nombre d'usagers de la route ont constaté que la terre sommeillait encore mais pas l'hiver.

La Police municipale de Sherbrooke a enregistré près d'une vingtaine d'accidents sur son territoire, durant ce «24 heures de blancheur».

Un seul de ces accidents a causé des blessures légères, à une femme, vers 15 h, dans l'intersection des rues King et Bur-

lington, à Sherbrooke. Un véhicule en a embouti un autre, immobilisé à un feu rouge.

De son côté, la Sûreté du Québec a qualifié la journée de fort raisonnable compte tenu de la situation. Elle a signalé près d'une quinzaine d'interventions à cause de la neige dont neuf constats d'accident. Quand il y avait sortie de route, elle assurait le service d'ordre, la plupart des embardées se faisant sans dommage.

Note intéressante à souligner: les postes de Coaticook et de Weedon n'ont enregistré aucun accident.

Du reste, en banlieue de Sherbrooke, Métro Police Ascot-Lennoxville aussi bien que la Sûreté municipale de Rock Forest ont également connu une journée «tranquille», chapitre accidents.

Après une descente vers les -15 degrés Celsius, la température rebondira vers des sommets de saison: -4 pour aujourd'hui, 0 pour samedi, +5 pour dimanche... ça va couler dans les rues, dans les rivières et dans les érablières!

Estriens, à vos pelles!

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La pluie, le verglas, puis la neige ont donné hier passablement de fil à retordre aux employés municipaux de la Ville de Sherbrooke et aux automobilistes, qui ont dû composer avec une chaussée glissante, particulièrement dans le quartier ouest en raison d'un bris d'équipement en début de matinée.

«Les opérations ont été un peu difficiles à cause d'un fond de neige glacée et de gadoue, sans compter la pesanteur de la neige», explique le chef de la division Voirie et parcs, Denis Blouin.

Les opérations de déneigement des rues ont débuté dès minuit, mercredi, mais les chutes de neige quasi ininterrompues durant les heures qui ont suivi ont compliqué les choses.

«Le fait qu'il ait neigé continuellement nous a obligé à délaissé certains circuits pour refaire les artères principales (en vue de l'heure de pointe du matin), c'est pour cela qu'hier matin certaines rues étaient encore enneigées», explique-t-il.

La tempête, qui a laissé près de 25 centimètres de neige sur la région, a embêté bien des automobilistes, surtout sur les rues secondaires, mais aussi sur certaines artères comme le boulevard Université, où la chaussée glissante a causé tout un embouteillage à l'heure de pointe du matin.

«L'épandeur utilisé dans le quartier ouest a subi un bris du système hydraulique un peu avant 7h30, ce qui a retardé les opérations d'épandage durant un bon trois-quarts d'heure, c'est juste assez pour causer des problèmes de circulation», explique Denis Blouin.

Quoi qu'il en soit, les équipes du service de la Voirie et des parcs, près de 60 employés, ont poursuivi durant la journée d'hier leur travail pour dégager les rues du centre-ville et déneiger les trottoirs.

La nuit dernière, ils devaient reprendre l'ensemble des circuits de la ville, puis procéderont demain à l'enlèvement de la neige en bordure de rue.

«On n'a pas le choix, puisque la neige a continué à tomber durant une partie de la journée», dit M. Blouin.

À son avis, cette tempête devrait coûter près de 170 000 \$ à la municipalité.

Cependant, l'hiver relativement doux jusqu'ici n'a pas été trop dur sur le budget de déneigement de la Ville de Sherbrooke pour 1995, qui s'élève à 2,7 millions \$.

«En date de samedi dernier, les dépenses s'élevaient à 1,5 million \$ et devraient atteindre 1,7 million \$ avec la tempête d'hier», indique le chef de la division Voirie et parcs, ce qui laisse une marge de 1 million \$ pour compléter l'année 1995.

Cette situation tranche nettement avec celle de l'an dernier, alors que le budget de 2,5 millions \$ avait été défoncé dès la mi-mars en raison de l'abondance de neige, ce qui avait contraint la Ville à puiser dans sa réserve générale pour boucler l'année 1994.



AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

LIVRAISON GRATUITE
MÊME LE DIMANCHE!
Détails en magasin.

SERVICE
APRÈS-VENTE

CLUB AVENTURE
ADHÉSION GRATUITE
Détails en magasin.

PRIX JAMAIS VU!

PRIX JAMAIS VU!

PRIX JAMAIS VU!

PRIX JAMAIS VU!

PRODUIT DE MARQUE

"PAYEZ ET EMPORTEZ"

13"

STYLE MONITEUR

- Syntonisateur 181 canaux
- Affichage à écran

189⁰⁰

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. UN PAR FAMILLE.

PRODUIT DE MARQUE

"PAYEZ ET EMPORTEZ"

25"

RÉCEPTEUR MONITEUR COULEUR

- Télécommande

389⁰⁰

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. UN PAR FAMILLE.

PRODUIT DE MARQUE

2 TÊTES

- Programmation à l'écran
- Programmation 14 jours/6 événements

189⁰⁰

JVC CAMÉSCOPE VHS COMPACT

- Retour instantané
- Repérage de blanc
- Zoom électrique
- Datage automatique
- Écran LCD

VHSC 599⁰⁰

PALMCCORDER

VISEUR COULEUR

Panasonic

- Zoom 12X
- Illumination 1 lux
- Système 4 têtes "Hi-tech"

VHSC 999⁰⁰

RABAIS 100%
Rég.: 1099.00

TÉLÉVISEUR

25"

SANYO

UN 25" AU PRIX D'UN 20"

- Affichage à l'écran
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo

449⁰⁰

TÉLÉVISEUR

25"

RCM

IMAGE SUR IMAGE

STÉRÉO

- Affichage à l'écran bilingue
- Télécommande "Master Touch"
- Image sur image couleur

RABAIS 100%
Rég.: 699.00

599⁰⁰

TÉLÉVISEUR

26"

HITACHI

RÉCEPTEUR MONITEUR

- Définition de 600 lignes
- Son Ambiphonique
- Entrées audio/vidéo
- Sortie audio/vidéo

699⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE

GoldStar

2 TÊTES

- Télécommande
- Qualité vidéo HQ

239⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE

RABAIS 30%
Rég.: 299.00

RCM

4 TÊTES

- Minuterie programmable de 8 événements
- Télécommande à accès direct
- Menu bilingue

269⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE

SANYO

HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DOUBLE AZIMUT

- Menu à affichage trilingue à l'écran
- Télécommande universelle

379⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE

VCR Plus+

HITACHI

4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

- Nettoie-têtes automatique
- Prises audio/vidéo à l'avant
- Départ rapide

429⁰⁰

SYSTÈME AUDIO

5CD

SONY

SYSTÈME AUDIO AVEC LECTEUR LASER 5 DISQUES

- Puissance 200 watts total
- Correcteur graphique 5 bandes
- Syntonisateur 30 stations présélectionnées
- Double magnétocassette
- Dolby B • Convertisseur N/A
- Enceintes acoustiques 3 voies, 10"

MEUBLE INCLUS VAL: 150.00

999⁰⁰

LECTEUR LASER

SONY

- Spindle servo améliorée tenue en piste
- Hybride à impulsions réduit le bruit
- Calendrier musical
- Télécommande

229⁰⁰

LECTEUR LASER À CHANGEUR ROTATIF

5CD

KENWOOD

- Convertisseur 1 bit pouvant remplacer 4 disques pendant l'écoute
- Mémoire 32 pages

249⁰⁰

RÉCEPTEUR À QUARTZ

PIONEER

- Accentuation des graves
- 6 entrées pour le son
- Accord par indication de la fréquence

269⁰⁰

RÉCEPTEUR STÉRÉO

Technics

- 100 watts par canal
- Circuits d'amplification Classe H+
- Télécommande 31 touches
- 4 entrées audio et une entrée de magnétoscope

299⁰⁰

RÉCEPTEUR MODE CINÉ-MAISON

DOLBY SURROUND PRO LOGIC

Technics

- Amplificateur dolby pro-logic classe H+
- Mode stéréo 100W/canal
- Télécommande audio/vidéo

399⁰⁰

RADIO PORTATIVE

SONY

AVEC LECTEUR LASER

- Laser de haute qualité à 1 bit

169⁰⁰

RADIO PORTATIVE

SANYO

AVEC LECTEUR LASER

- Double cassette

199⁰⁰

ÉLECTROMÉNAGERS

MOFFAT

Pas disponibles dans tous nos magasins.

PAS DE TPS

PLANS DE MISE DE CÔTÉ ET DE FINANCEMENT DISPONIBLES
Détails en magasin.

ENSEMBLE 4 MORCEAUX

BLANC SUR BLANC

- Réfrigérateur 18 pi.cu.
- Cuisinière à contrôle électrique
- Laveuse 4 programmes
- Sécheuse grande capacité

1999⁰⁰

HALTE-GARDERIE GRATUITE

ENFANTS 2 à 8 ans

JEUDES & VENDREDIS de 17 h à 21 h
SAMEDIS de 9 h à 17 h
DIMANCHES de Midi à 17 h

EN SUPERMAGASIN

ACCUMULEZ VOS POINTS & BÉNÉFICIEZ D'ESCOMPTES SUBSTANTIELS

Les points correspondent au prix du produit avant les taxes.
Détails en magasin.

Club AVENTURE
Carte de Membre

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS

PLUS DE 80 BOUTIQUES AU QUÉBEC!

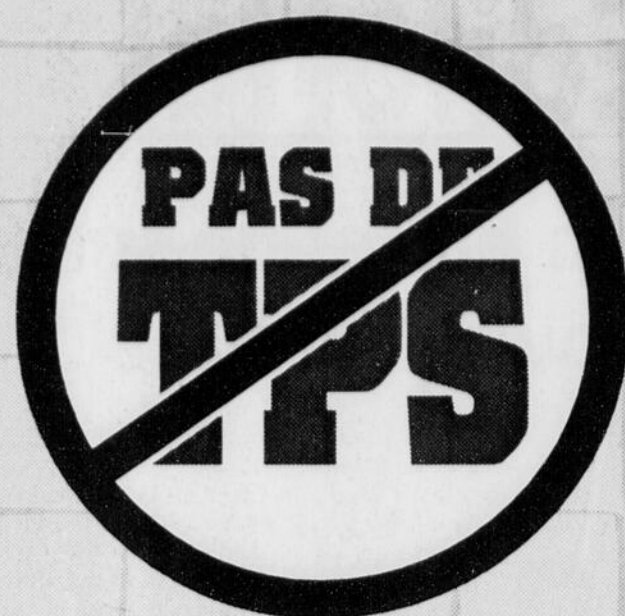
AYLMER • BÉLOËIL • BROSSARD • CAP-DE-LA-MADÉLAINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMEDEY • CORNWALL • DOLLARD DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMONDVILLE • DUVERNAY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOLIETTE • LACHUTE • LAVAL • LÉVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • MONT-ROYAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMBLES • POINTE-CLAIRE • QUÉBEC • REPENTIGNY • RIMOUSKI • RIVIÈRE-DU-LOUP • ROSEMÈRE • SHAWINIGAN • SHERBROOKE • SOREL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES-DE-BEAUCE • ST-HUBERT • ST-YACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • STE FOY • TERREBONNE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE

NE PAYEZ RIEN AVANT DÉCEMBRE 95

AUCUN DÉPÔT, AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT MÊME SUR LES TAXES!
Sur produits présélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

PAS DE FRAIS CACHÉS! PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION! PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PLUSIEURS PLANS DE FINANCEMENT DISPONIBLES



CETTE PROMOTION EST APPLICABLE SUR LES PRODUITS SÉLECTIONNÉS DANS CETTE PAGE SEULEMENT

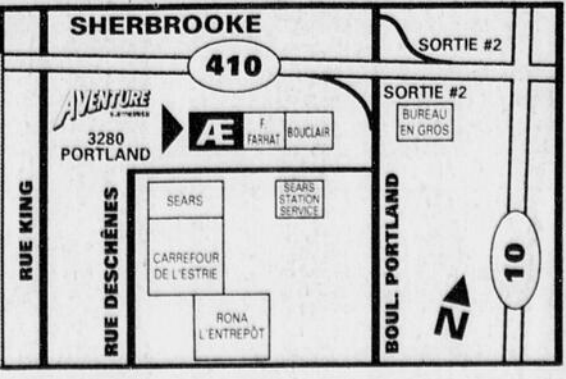
Cette promotion ne peut être jumelée à une autre promotion.

<p>PRIX JAMAIS VU!</p> <p>SANYO</p>  <p>MINI SYSTÈME AVEC LECTEUR LASER À CHARGEUR FRONTAL • Double cassette</p> <p>299⁰⁰</p>	<p>PRIX JAMAIS VU!</p> <p>PRODUIT DE MARQUE</p>  <p>AM/FM STÉRÉO AVEC CASSETTE ET LECTEUR LASER • Arrêt automatique</p> <p>99⁹⁹</p>	<p>PRIX JAMAIS VU!</p> <p>PRODUIT DE MARQUE</p>  <p>LECTEUR LASER PORTATIF • Système "Super Bass" • Écouteurs • Adaptateur AC et stéréo</p> <p>99⁹⁹</p>	<p>PRIX JAMAIS VU!</p> <p>PRODUIT DE MARQUE</p>  <p>TELECOMMANDE NON INCLUSE</p> <p>79⁹⁹</p> <p>AVEC TELECOMMANDE</p> <p>99⁹⁹</p> <p>• Chargeur frontal • Lecteur aléatoire • Filtre fréquence digital • Programmation 21 mémoires</p>
<p>TÉLÉVISEUR</p> <p>JVC</p>  <p>27"</p> <p>STÉRÉO AMBIOPHONIQUE • Décodeur MTS/SAP • Décodeur de sous-titres • Télécommande universelle pré-programmée</p> <p>799⁰⁰</p>	<p>TÉLÉVISEUR</p> <p>TOSHIBA</p>  <p>30"</p> <p>IMAGE SUR IMAGE</p> <p>SUPERTUBE ET SON AMBIOPHONIQUE • Télécommande pré-programmée • Affichage à l'écran trilingue</p> <p>1299⁰⁰</p>	<p>TÉLÉVISEUR</p> <p>SONY</p>  <p>32"</p> <p>TRINITRON</p> <p>STÉRÉO • Entrée S-Vidéo • Fenêtre AV pour réglage facile des canaux de l'image & du son • Programmation automatique des canaux</p> <p>1499⁰⁰</p> <p>MEUBLE GRATUIT Val.: 199.00</p>	<p>CAMÉSCOPE</p> <p>JVC</p>  <p>VISEUR COULEUR</p> <p>• Télécommande multi-marques • Zoom 12x • Illumination 2 Lux</p> <p>VHSC</p> <p>999⁰⁰</p>
<p>MICRO SYSTÈME</p> <p>JVC</p>  <p>AVEC LECTEUR LASER • Dolby® B & auto-inversion • Système "HYPER-BASS"</p> <p>449⁰⁰</p>	<p>MICRO SYSTÈME</p> <p>SONY</p>  <p>AVEC LECTEUR LASER • Puissance 2x20 watts • Ambiophonique • Double cassette à auto inversion • Télécommande</p> <p>549⁰⁰</p>	<p>MICRO SYSTÈME HI-FI</p> <p>aiwa</p>  <p>AVEC LECTEUR LASER • Puissance de sortie de 30 W/canal • Borne de sortie pour subwoofer • Borne audio/vidéo (1 entrée)</p> <p>699⁰⁰</p>	<p>MICRO SYSTÈME</p> <p>JVC</p>  <p>AVEC LECTEUR LASER À CHANGEUR 6+1 DISQUES • 2 x 45 watts • Double cassette à auto inversion • Syntonisateur numérique</p> <p>999⁰⁰</p>
<p>LECTEUR LASER</p> <p>PIONEER</p>  <p>• Lecteur laser "Multi-play" • Convertisseur N/A à 1 bit et grand débit d'impulsions</p> <p>299⁰⁰</p>	<p>CINÉ-MAISON</p> <p>PIONEER</p>  <p>SYSTÈME SONORE HI-FI AVEC LECTEUR LASER 6 DISQUES • Amplificateur "Cinéma-maison" • Double magnétocassette à double auto-inversion • Récepteur AM/FM stéréo • Haut-parleurs 3 voies, 12"</p> <p>1399⁰⁰</p>	<p>CINÉ-MAISON</p> <p>KENWOOD</p>  <p>RÉCEPTEUR D'AMBIANCE ACOUSTIQUE • Puissance totale 250 watts en mode ambiophonique • Double platine-cassette à inversion • Lecteur CD à changeur rotatif (5 disques)</p> <p>1499⁰⁰</p> <p>MEUBLE INCLUS Val.: 150.00</p> <p>RABAIS 200\$ Reg.: 1699.00</p>	
<p>RÉCEPTEUR</p> <p>SONY</p>  <p>• Amplificateur discret frontal • Temps de retard: 10 à 30msec. • Entrée auto-équilibrée • Entrées vidéo et audio</p> <p>399⁰⁰</p>	<p>RÉCEPTEUR</p> <p>PIONEER</p>  <p>• Image acoustique précise • Accentuation des graves • Puissance continue moyenne en stéréophonie 100W • 100W sur 8 Ohms</p> <p>399⁰⁰</p>	<p>RÉCEPTEUR</p> <p>SONY</p>  <p>• 2 x 100 watts / 3 x 70 watts 20 watts arrière • Télécommande audio/vidéo</p> <p>499⁰⁰</p>	
<p>ORDINATEUR PORTAIF</p> <p>APPLE</p>  <p>POWERBOOK 150 • Processeur 68040-33MHz • Mémoire vive de 4Mo • Disque rigide de 120Mo • Lecteur Apple Super Drive 1.44Mo</p> <p>RABAIS 150\$ Reg.: 1699.00</p> <p>1539⁰⁰</p>	<p>IMPRIMANTE À JET D'ENCRE</p> <p>APPLE</p>  <p>STYLEWRITER 2400 • Résolution de 360 ppp • Vitesse de 4 pages/minute (noir et blanc) • 64 polices "TrueType" téléchargeables</p> <p>RABAIS 150\$ Reg.: 699.00</p> <p>549⁰⁰</p>	<p>MULTIMÉDIA</p> <p>APPLE</p>  <p>MONITEUR COLOR PLUS 14"</p> <p>LOGICIEL INCLUS CLARISWORKS et 4 CD-ROM</p> <p>MACINTOSH LC 630 81350 CD • Processeur 68040-33MHz • Mémoire vive 8Mo • Disque rigide de 350Mo • CD-ROM 300i • Lecteur Apple SuperDrive 1.44Ko • Carte de son 16 bits</p> <p>NOUVEAU CLAVIER ÉTENDU "APPLE DESIGN"</p> <p>RABAIS 400\$ Reg.: 2699.00</p> <p>2299⁰⁰</p>	

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

MEILLEURS PRIX GARANTIS

SUPERMAGASIN
À côté du
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3280, Boul. Portland
346-6633



2 BOUTIQUES
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3250, Boul. Portland
Tél.: 820-1476
Tél.: 820-1732

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Un projet de société, pour quoi faire?

Si vous ne vous interrogez pas sur un «projet de société», ou pire, si vous ne savez simplement pas ce que c'est, vous devriez vous sentir un peu mal à l'aise présentement. Vous ralez le train, pour ainsi dire. Oui, car si l'on en croit Marcel Masse, le président de la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec, ainsi que plusieurs ténors du camp souverainiste, le sujet serait absolument incontournable à ce moment-ci.



Roch Bilodeau

Il faut comprendre le contexte. Quand Jacques Parizeau a lancé un large processus de consultation à travers la province, c'était non pas pour véritablement enclencher un débat ouvert et équilibré sur l'avenir du Québec, mais plutôt pour amener le plus de groupes et de citoyens possible à s'associer à son objectif bien spécifique, la réalisation de la souveraineté. Sa fameuse «astuce» consistait en fait à se servir d'un exercice soi-disant hautement démocratique pour procurer de la crédibilité à son option et susciter un momentum en sa faveur.

La participation aux audiences fut assez imposante, c'est vrai. Mais on est venu y parler de beaucoup de choses pas toujours en rapport direct avec la souveraineté, c'est le moins qu'on puisse dire. De sorte que le camp souverainiste peut très difficilement conclure à un appui.

De là, sans doute, l'idée d'un projet de société qui réunirait les grandes préoccupations énoncées par les participants. Un besoin, dit-on. Mais de quoi s'agit-il au juste?

Les élus municipaux ont occupé beaucoup de place avec la décentralisation, ce qui était toutefois parfaitement prévisible compte tenu de la cour que le gouvernement leur fait dans son avant-projet de loi. Mais à part de cela, toutes sortes de thèmes ont été abordés, allant de l'endettement public et du fardeau fiscal en passant entre autres par le chômage et les programmes sociaux. Bref, on a discuté de grands problèmes qui font quotidiennement notre actualité, et, répétons-le, sans que ce soit systématiquement lié à la souveraineté.

Alors, pourquoi un projet de société? Pourquoi ce concept aussi vague que nébuleux? N'a-t-on pas plutôt découvert que même des citoyens sûrement plus politiquement «branchés» que la moyenne - les participants aux audiences - sont d'abord et avant tout soucieux de questions éminemment concrètes? Et que n'eût été d'une certaine discipline exercée par les commissaires, le statut constitutionnel du Québec aurait été souvent négligé au profit de sujets très terre-à-terre?

Réduire nos terribles déficits; donner un peu de répit à la classe moyenne tout en supportant les plus démunis; se donner les meilleures conditions pour fournir du travail aux chômeurs; assurer une vie décente aux personnes âgées et des soins de santé de qualité à l'ensemble des citoyens en dépit de nos ressources limitées: est-ce là un projet de société?

Si oui, c'est évidemment d'accord; tout le monde est pour le bien et la vertu.

Mais on peut penser qu'il s'agit d'abord d'utiliser un cliché généreux pour donner noble allure à une cause partisane qui ne connaît pas le succès escompté. Et que d'astuce en astuce, on croit maintenant que la seule façon d'éviter l'échec est d'enrober la souveraineté d'un projet de société genre fourre-tout.

Et si notre projet de société, c'était précisément de cesser de se gargariser de grands concepts creux et de questions existentielles pour faire face à nos défis très réels?... Qui sait, le bon peuple pourrait être d'accord?

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

Raciste?.. Allons donc!

Allons donc, M. Pierre Bourgault, vous voulez rire! Mon vote «No», comme celui de 97 pour cent des anglophones, ne fait de moi, en aucune façon, une raciste. La réalité est, croyez-le ou non, la même que pour la majorité des Québécois «pure laine» (oui, il y en a des anglophones aussi!); il se trouve que j'aime cette province magnifique, exceptionnelle, différente et principalement française. J'aime mes voisins francophones; j'aime mes collègues de travail d'origine francophone; j'aime mes amis canadiens-français. De plus, j'ai l'intention de demeurer ici.

En fait, M. Bourgault, mon vote «No» d'anglophone n'est pas plus raciste que le vote «Non» de mes amis francophones. Il arrive simplement que le «No» des uns et le «Non» des autres disent également notre certitude que le Québec et ses citoyens (vous et moi) sont plus influents et plus prospères comme Québécois à l'intérieur du Canada, que comme Québécois à l'extérieur du Canada.

Voilà le message, M. Bourgault. Ni plus! Ni moins!
Point final!

Murielle Parkes
Mansonville

Pierre Bourgault

Ève, la pomme et la peur

Je constate, M. Gérard Noël, en lisant votre texte du 6 février en Tribune libre que vous aimez les allégories. Vous comparez les Québécois à une Ève que M. Parizeau tenterait de pervertir en lui promettant une pomme plus rouge que celle qu'elle trouve dans le paradis terrestre, le Canada. Laissez-moi vous raconter une autre histoire qui vous permettra peut-être d'identifier le vrai serpent.

Après avoir subi pendant des années, rebuffades, chicanes, agressions et toutes sortes d'humiliations entrecoupées de cadeaux, de douces anesthésiantes, Madame Une-telle décide, un beau matin, qu'elle en a assez et annonce à son mari qu'elle le quitte.

Monsieur Untel, d'abord surpris, ne prend pas sa femme au sérieux. «Tu ne manques de rien, lui dit-il. Tu as une belle maison, des beaux meubles. Tu fais de longs voyages, tu manges à ta faim, tu as une belle vie sociale, des beaux enfants. Je t'aime. Que veux-tu de plus?» Le respect, pourrait-elle répondre.

Quand Monsieur se rend compte que la décision de Madame est irrévocable, il crie, menace de lui couper les vivres, lui dit qu'elle n'emportera rien de la maison, qu'elle peut dire adieu à la belle vie; bref, tous les arguments économiques lui sont servis

dans l'espoir d'acheter la paix par la peur.

Mais Madame sait, elle, que la fierté et l'estime de soi ne s'achètent pas. Elle sait que son niveau de vie pourra subir une baisse momentanée, mais elle sait aussi, qu'à l'avenir, elle sera maîtresse de sa destinée, qu'elle pourra développer son propre réseau d'amis, qu'elle n'aura plus à rendre de comptes à son maître. Car, qui dit maître dit esclave, du moins dans ce contexte.

Monsieur Noël, permettez-moi enfin de vous suggérer un excellent volume: *Portrait du colonisé*, d'Albert Memmi. On y apprend comment s'exerce la domination des Blancs sur les Noirs, des hommes sur les femmes et aussi des vainqueurs sur les vaincus; faut-il vous rappeler Wolfe et Montcalm, même après 250 ans? Et vous comprendrez que ce n'est pas en fournissant des chaudières d'eau à quelqu'un qui en exige un verre, que l'on gagne son respect.

Le vrai serpent n'est pas celui qui nous promet des jours meilleurs; c'est celui qui profite de notre crainte viscérale d'un hypothétique avenir noir pour nous faire accepter un présent gris foncé.

Yvon Girard
Sherbrooke

LETTRÉ OUVERTE

Travailleurs sociaux de l'Estrie, prenons notre place!

En cette semaine nationale du service social (6 au 10 mars), l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux invite tous ses membres à... prendre leur place. L'Organisation des Nations-Unies consacre chaque année une semaine du mois de mars à la reconnaissance de cette profession.

Cette année le thème de la semaine nationale du service social est: «Depuis 35 ans, les travailleurs sociaux sont les professionnels du service social. La passion des gens.»

Nos fondements, nos valeurs de base ont porté fruits depuis plusieurs années. C'est grâce au travail acharné de travailleurs sociaux que différents groupes communautaires ont vu le jour. Par nos approches systémiques, par la valorisation de la personne, par notre foi dans le potentiel humain, par notre sens de l'organisation, nous avons aidé, en nous tenant dans l'ombre, différentes clientèles à se regrouper pour résoudre leurs problèmes.

Le service social est actuellement en situation de perte sur le plan de la pratique et des conditions d'emploi.

Uniformisation des tâches (tout le monde essaie de faire la même chose, ne tenant pas compte de la



Ginette Simoneau

des interventions plus brèves et des sorties de dossiers plus expéditives.

Il y a bureaucratisation, technocratisation du travail, l'emphase étant mise sur la gestion efficace et rapide des dossiers plutôt que l'aspect psychosocial de l'intervention auprès de la clientèle. Le tout se traduit par une segmentation des tâches, un type de travail s'apparentant à un modèle de production en série, d'un travail sur une chaîne de montage que d'une pratique de type professionnel. Cette bureaucratisation amène les travailleurs sociaux à être cantonnés dans des postes au niveau de l'évaluation et occasionne des discontinuités dans les services, ayant bien entendu des effets sur la clientèle.

Il y a érosion de la dimension clinique. On favorise le court terme écartant les autres types d'interventions (psychothérapies à long terme, travail communautaire, intervention réseau).

Il y a prédominance des modèles spécifiques (modèle légal, modèle santé et modèle médical) pour citer en exemple (DPJ = déterminants légaux... CLSC = déterminants santé... CH = les déterminants se résument à une médicalisation du

service social).

La multidisciplinarité est un piège servant à cautionner l'empietement d'une profession sur une autre et faisant croire à une certaine interchangeabilité des fonctions des intervenants en dépit de leurs différentes disciplines respectives.

Les travailleurs sociaux ont le sentiment que leur profession est peu reconnue et parfois méconnue à la fois sur le plan de la nécessité, de plus grande force d'impact, avoir un lieu d'appartenance. L'Ordre professionnel des travailleurs sociaux offre ce lieu de concertation.

Une première solution envisagée face à tous ces changements est de prendre notre place, immédiatement. Changez vos attitudes de second plan. Faites-vous connaître, étalez vos expertises, augmentez votre visibilité. Soyez fiers d'afficher votre profession de travailleur social.

Ne permettez pas qu'une personne non formée en service social et ou non membre de l'Ordre se gargarise en se qualifiant de travailleur social.

Une deuxième solution est de vous regrouper. Votre Ordre professionnel a mis en priorité au niveau des enjeux l'opération «Prenons notre place». Il y a eu une analyse au niveau des différents secteurs, champs de pratique et un plan d'intervention sera actualisé sous peu.

service social).

La multidisciplinarité est un piège servant à cautionner l'empietement d'une profession sur une autre et faisant croire à une certaine interchangeabilité des fonctions des intervenants en dépit de leurs différentes disciplines respectives.

Les travailleurs sociaux ont le sentiment que leur profession est peu reconnue et parfois méconnue à la fois sur le plan de la nécessité, de

Les travailleurs sociaux ont le sentiment que leur profession est peu reconnue et parfois méconnue

l'approche spécifique du service social et sur celui de la dimension professionnelle.

Quand il y a un problème, il y a une solution. Un problème n'est jamais unique en soi ou spécifique à une personne; cela, le travailleur social le sait. Lorsqu'un ensemble de personnes vivent un même problème, la première solution à leur problème est de se réunir, de se regrouper afin d'avoir une meilleure solidarité, une

plus grande force d'impact, avoir un lieu d'appartenance. L'Ordre professionnel des travailleurs sociaux offre ce lieu de concertation.

Une première solution envisagée face à tous ces changements est de prendre notre place, immédiatement. Changez vos attitudes de second plan. Faites-vous connaître, étalez vos expertises, augmentez votre visibilité. Soyez fiers d'afficher votre profession de travailleur social.

Ne permettez pas qu'une personne non formée en service social et ou non membre de l'Ordre se gargarise en se qualifiant de travailleur social.

Une deuxième solution est de vous regrouper. Votre Ordre professionnel a mis en priorité au niveau des enjeux l'opération «Prenons notre place». Il y a eu une analyse au niveau des différents secteurs, champs de pratique et un plan d'intervention sera actualisé sous peu.

Notre comité exécutif régional a pris les devants et différentes activités sont à prévoir à votre agenda.

En région, nous aurons vendredi 10 mars 1995 l'occasion de souligner la magnifique travail des travailleurs sociaux estriens, lors de notre soirée Les Mérites T.S. Estrie. Veuillez aussi inscrire à votre horaire, colloque de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux, Sherbrooke, les 31 mai et 1er juin 1996.

Affichons nos couleurs. Prenons notre place. Manifestons d'une manière explicite notre présence comme groupe professionnel. Précisons la nature du travail que nous accomplissons. Faisons ressortir la valeur de notre apport. Prenons la place qui nous appartient en tant que professionnels de l'intervention psychosociale, spécialistes du rapport de l'individu avec son environnement. Aidons-nous à nous aider afin de mieux servir notre clientèle.

Aidons-nous à nous aider, afin de mieux prendre notre place dans un but de mieux servir notre clientèle.

Ginette SIMONEAU,
Travailleuse sociale
Administratrice, région 05

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

PRODUCTION

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoint au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ

André Roberge
Comptable et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Cusseau
Adjoint au directeur

Les commissions suscitent peu d'intérêt

SONDAGE EVEREST - LA TRIBUNE

Michel MORIN Sherbrooke

En dépit de tout le battage qu'auront engendré les commissions régionales sur l'avenir du Québec, une majorité d'Estriens ont démontré peu, voire aucun intérêt face à ces véhicules de consultation sur l'avant-projet de la loi sur la souveraineté.

En région, six personnes sur 10 (ou 60 %) soutiennent que ces commissions n'ont guère retenu leur attention. À la question « Dans quelle mesure avez-vous été intéressé par les commissions régionales sur l'avenir du Québec? », 36,7 % des 600 personnes interrogées disent avoir été très (11,2 %) ou assez intéressées (25,5 %) par ces commissions.

La catégorie 'peu intéressé' a obtenu un taux de réponse de 35,8 %, contre 24,8 % pour 'pas du tout intéressé'. Enfin, 2,7 % des répondants ne savaient pas quoi répondre à cette question.

Fait à noter, ce sont les individus les plus scolarisés qui, dans une plus

grande proportion, se sont montrés intéressés par le travail de ces commissions.

Avancement du débat

Même si les commissions régionales ne semblent avoir suscité que peu d'intérêt chez les Estriens, il n'en demeure pas moins que 65 % d'entre eux estiment qu'elles auront néanmoins servi à faire avancer le débat. Encore faut-il savoir à quel degré.

Ainsi, un maigre 6 % des Es-

Niveau d'intérêt des Estriens vis-à-vis les commissions régionales selon le degré de scolarité

	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire
Assez à très intéressé	28,0%	29,8%	42,7%	51,1%
Peu à pas du tout intéressé	64,5%	67,1%	56,4%	48,9%
Ne sait pas	7,5%	3,1%	0,9%	0,0%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

triens prétendent que le travail des commissions régionales a contribué à faire beaucoup avancer le débat; 24 % répondent 'assez', contre 35,7 % qui estiment que le débat a peu avancé à la suite du travail de ces

commissions.

À l'opposé, 15 % des répondants disent qu'elles n'ont aucunement contribué à faire progresser le débat. Enfin, 19,3 % n'ont pas d'opinion sur cette question. À nouveau

ici, on remarque que ce sont les gens les plus scolarisés qui considèrent que les commissions ont permis de faire avancer (assez à beaucoup) le débat de société.

Chez les souverainistes, 51,2 % croient que les commissions régionales ont eu assez ou beaucoup d'impact sur le débat actuel, contre 37,4 % qui considèrent au contraire que les commissions n'auront eu que peu ou pas d'impact. Le pourcentage des souverainistes qui n'ont pas d'idée à cet égard se situe à 11,4 %.

Chez les opposants à la souveraineté, 17 % accordent aux commis-

sions régionales un impact significatif (assez à beaucoup) sur l'avancement du débat, contre 61 % qui favorisent la réponse 'peu à pas du tout' d'impact sur l'actuel débat. Enfin, 22,1 % des opposants à l'avant-projet de loi n'avaient pas de réponse à fournir à cette question.

Méthodologie

Le présent sondage du Groupe Everest, mené auprès de 600 Estriens et Estriennes, comporte une marge d'erreur de 4 %.

Pour effectuer leur travail, les sondeurs ont respecté intégralement la proportion de la population représentée par chacune des villes et municipalités des sept municipalités régionales de comté de l'Estrie.

Les données ont été colligées entre le 28 février et le 6 mars dernier, soit après la tenue des travaux de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec.

Un total de 1188 appels téléphoniques ont été établis pour permettre aux sondeurs de compléter 600 questionnaires. On a noté 567 refus de répondre et 21 personnes ont manifesté leur incapacité de répondre au questionnaire.

Dans les contacts non établis, on compte 420 absences, 43 lignes occupées et 55 lignes téléphoniques débranchées.

En plus du respect de la proportion des populations dans chaque ville, les sondeurs ont également respecté, autant que possible, le ratio hommes-femmes et le pourcentage des langues parlées en Estrie, soit l'anglais et le français.

Les Estriens divisés sur les conséquences d'un 2e NON en une quinzaine d'années

Michel MORIN Sherbrooke

En repoussant une deuxième fois en 15 ans le projet de souveraineté du gouvernement péquiste, les Estriens se montrent divisés sur les conséquences d'une telle défaite et d'un possible affaiblissement que connaîtrait alors le Québec face au reste du Canada.

Le Groupe Everest a voulu savoir des Estriens et Estriennes quel serait l'impact sur le Québec d'une défaite de l'option souverainiste.

Ainsi, 38,3 % des 600 personnes interrogées estiment que le Québec serait affaibli face au reste du Canada si le projet de souveraineté du

Désir des Estriens de tenir absolument ou non le référendum en 1995 selon leur prise de position vis-à-vis la souveraineté

	Pour la souveraineté	Contre la souveraineté	Indécis
Tenir absolument le référendum en 1995	63,2%	50,9%	37,5%
Ne pas tenir absolument le référendum en 1995	31,8%	42,0%	42,4%
Ne sait pas	5,0%	7,1%	20,1%
	100,0%	100,0%	100,0%

gouvernement péquiste était défait.

Par contre, 45 % des intervenants croient au contraire que le Québec ne perdrait rien de son rapport de force face au Canada advenant une défaite de la souveraineté.

Une proportion de 16,7 % des gens n'avaient pas de réponse à fournir.

Chez les tenants de la souveraineté, ils sont une proportion de 57,7 % à anticiper un affaiblissement du Québec si le projet de souveraineté

est battu en brèche. 35,5 % des mêmes souverainistes ne croient toutefois pas qu'un non hypothéquerait la position du Québec face au reste du Canada, cependant que 6,8 % des souverainistes sont incapables de prédire les conséquences d'une telle défaite.

Chez les tenants du fédéralisme, c'est exactement le contraire. Seulement 28,6 % pensent qu'un non affaiblirait la position du Québec, contre 57,8 % qui estiment au contraire que le Québec ne sortirait pas perdant face au reste du Canada advenant une défaite du non. À cette même question, 13,6 % des fédéralistes ont soutenu ne pas avoir la moindre idée des conséquences d'un non sur la position du Québec.

«Les maires Perrault et Pouliot ont une même préoccupation»

— Luc Baillargeon, président du Comité INFO 9-1-1 Estrie

Sherbrooke (FG)

«Il y a eu un peu d'interférence sur la ligne mais maintenant, c'est reparti dans le bon sens: c'est définitivement un système 9-1-1 constructif qu'on va mettre en place!»

Le président du Comité INFO 9-1-1 Estrie, Luc Baillargeon, était on ne peut plus enthousiaste hier midi face aux résultats de la rencontre tenue un peu plus tôt le matin entre les maires Jean Perrault et Robert Pouliot, respectivement de Sherbrooke et d'Ascot.

Ayant pris part aux échanges des deux politiciens municipaux, également organisés en présence de Gilles Veilleux, de la direction générale de la Ville de Sherbrooke, M. Baillargeon est maintenant convaincu que MM. Perrault et Pouliot désirent travailler main dans la main et



Luc Baillargeon

en vrais partenaires. On voulait ainsi dissiper l'impression qu'en raison de l'initiative prise par Ascot le mois dernier auprès de Bell, les municipa-

lités voulaient faire cavalier seul, chacun de son côté, dans le dossier d'implantation du service téléphonique d'urgence 9-1-1.

Et pour Luc Baillargeon, qui avait eu l'occasion auparavant de discuter avec chacun des deux maires, l'opération est réussie à 100 pour cent. «C'est clair qu'avec les discussions auxquelles j'ai assisté ce matin (hier), les maires ont vraiment une même préoccupation: celle d'offrir un service de qualité dans le barème des .79 \$ (par mois par abonné). Il y a eu une évidente compréhension entre ces deux décideurs municipaux et la volonté de mener le dossier 9-1-1 sur une base de concertation régionale. Les propos étaient d'ailleurs très corrects et jamais j'ai senti la moindre amertume», a dit M. Baillargeon.

Celui-ci, également policier de formation, a rappelé les contraintes

de convention collective que Sherbrooke doit rencontrer. «Mais, tout en respectant l'esprit de ces conventions, ce n'est pas obligatoire que les appels soient pris par un policier ou un pompier à 70 000 \$ par année.

Loin de là. Il est possible de rationaliser les choses, dans la mesure où on garde à l'esprit le bien commun

de la collectivité», a rajouté le président du Comité INFO 9-1-1.

Il souhaite que l'ensemble des décideurs municipaux de la région, qui sont d'ailleurs convoqués à une réunion pour le 28 mars (en présence de gens de services d'urgence, comme policiers, pompiers et ambulanciers), gardent toujours cet ob-

jectif en tête. «Parce que nos démarches des quatre dernières années nous ont permis de voir que la population le veut le 9-1-1. Et je mets au défi n'importe quel décideur municipal de tenter de prouver le contraire», a aussi commenté Luc Baillargeon.

Le projet d'aide aux devoirs aux familles immigrantes pourrait reprendre vie

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Le projet «Parrainage pour l'aide aux devoirs aux familles immigrantes» a de bonnes chances de reprendre vie.

C'est du moins l'espoir de Mme Laurence Molinier, l'initiatrice du projet, qui a cessé ses activités à la période des Fêtes 1994, faute d'argent. Ce service a été mis sur pied pour aider les enfants de Néo-Canadiens, dont les parents ne maîtrisent pas encore le français et qui ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs. L'initiative vise à permettre une meilleure intégration de ces élèves aux classes régulières.

«Peut-être que le ministère de l'Éducation arrivera à trouver des fonds à puiser à même les surplus dans les budgets, de noter Mme Molinier, mais nous devons attendre jusqu'en fin de mars, avant que M. Pierre H. Massé, du bureau régional du MEQ, puisse nous dire si nous serons subventionnés.»

Le projet «Parrainage pour l'aide aux devoirs aux familles immigrantes» a de bonnes chances de reprendre vie. C'est du moins l'espoir de Mme Laurence Molinier, l'initiatrice du projet, qui a cessé ses activités à la période des Fêtes 1994, faute d'argent. Ce service a été mis sur pied pour aider les enfants de Néo-Canadiens, dont les parents ne maîtrisent pas encore le français et qui ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs. L'initiative vise à permettre une meilleure intégration de ces élèves aux classes régulières.

L'école Larocque, de Sherbrooke, compte déjà des classes d'accueil pour les enfants de familles immigrantes. L'aide aux devoirs était apportée aux élèves, à l'école même, par des bénévoles, qui parrainaient un étudiant. Ces bénévoles n'allaient pas dans les familles.

M. Pierre Dugré, de la CSCS, a précisé que les subventions reçues

du ministère de l'Éducation doivent être consacrées à l'enseignement et que la commission scolaire ne dispose pas de budgets disponibles pour des initiatives telles l'aide aux devoirs. Le seul espoir qui apparaît se situe au niveau des surplus de budget au ministère de l'Éducation. M. Pierre H. Massé a précisé qu'il ne peut garantir une aide monétaire en ce moment. Le problème reviendrait en surface l'an prochain, à moins qu'une autre source de financement soit trouvée. Quant à la direction des services aux communautés culturelles, elle ne s'occupe que des immigrants adultes. Aucun budget supplémentaire n'est disponible au MEQ, en ces temps de réduction des dépenses et des déficits.

Mais le service est valable et il pourrait aussi être bénéfique pour les étudiants québécois dont les parents éprouvent de sérieuses difficultés à aide aux devoirs. Moisson Estrie fournissait les collations aux élèves qui recevaient l'aide aux devoirs.

VENTE DE CADRES

AUX PRIX DE L'ENTREPÔT DU 10 MARS AU 1er AVRIL 1995

Exemples:			AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN SUR LIGNE RÉGULIÈRE
CADRES	16 x 20	29 ⁹⁵	De 20% à 25%
	12 x 16	21 ⁹⁵	
	10 x 12	17 ⁹⁵	

L'Artiste-Peintre

MATÉRIEL D'ARTISTE ENCADRLEMENT LAMINAGE 950, rue King Ouest, Sherbrooke 569-7706

Importante rencontre

Une importante rencontre a eu lieu à la fin de février, sous l'instigation de Caritas. Laurence Molinier, instigatrice du projet, Line Hamel, du Réseau d'entraide, Line Mar-

Le 2^{ème} Salon de Chasse Pêche et Camping

UN ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER!

17 au 19 mars 1995

Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke
voisin de la Salle Maurice O'Bready

vendredi: 16h à 22h, samedi: 10h à 22h
dimanche: 10h à 18h

Le prix d'admission vous donne droit au tirage de cinq voyages de pêches!

Offert par: La Tribune, Télé 7 et Cimo 106.

Normand Hotte: Technique sur la chasse à l'original. Patrick Campeau: Technique sur la pêche.

STATIONNEMENT GRATUIT!

Admission: 6.\$
Enfants 12 et moins GRATUIT!

Labatt Bleue

LaTribune TÉLÉ 7

L'ÉVÉNEMENT 1995 EN ESTRIE

**L'UNIQUE VENTE
D'ENTREPÔT
D'AUTOMOBILES
AUTORISÉE PAR LES
MANUFACTURIERS**

**TAUX
D'INTÉRÊT
RÉDUIT**

**PLUS DE
200
VÉHICULES NEUFS
À DES PRIX
JAMAIS
VUS!**



**DES RABAIS
JUSQU'À**

5 000\$

**UNE CHANCE
UNIQUE!
FINANCEMENT
SUR PLACE**

ENTRÉE GRATUITE



HONDA



SATURN



NISSAN

GEO

ACURA

Cadillac



En collaboration avec:

- Beucage Chevrolet • Sherbrooke Honda**
- Précision Acura • Sherbrooke Nissan Infiniti**
- Saturn Sherbrooke**

DU MERCREDI AU DIMANCHE

Les 8, 9, 10, 11 et 12 MARS

DIMANCHE

**ÉDIFICE CÉRAS, 300, RUE PARC, SHERBROOKE
CENTRE EXPO SHERBROOKE**

**Les meilleures économies
autorisées
en Estrie**

HEURES D'OUVERTURE:

Mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 21 h
Samedi 10 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

*Offre valide sur inventaire sélectionné

